


## Professions libérales

### Un avocat pour défendre leur place en Europe

 Les professions libérales (près de 500 000) sont désormais représentées par un avocat au sein du comité économique et social européen à Bruxelles (Cese). Edouard de Lamaze; avocat d'affaires parisien, a été nommé conseiller par le gouvernement. On notera que cela faisait 15 ans que ce poste n'avait pas été occupé par un professionnel du Droit.

Pour info, le Cese rend des avis consultatifs qui sont ensuite examinés par les différentes instances européennes. Parmi les dossiers clés traités par Edouard de Lamaze figurera celui de l'élargissement potentiel de la fameuse directive services (ex Bolkestein) pour des professions juridiques comme les notaires et les huissiers. Cela dit, Edouard de Lamaze

travaille également sur le "Pacte pour le Marché Unique". Ce "Pacte" se présente comme une cinquantaine de mesures pour améliorer le fonctionnement du marché unique, à partir des besoins exprimés par les citoyens dans leur vie pratique. Cela représente un tournant vers une Europe plus proche et plus à l'écoute des attentes des citoyens. La directive "qualifications pro-

fessionnelle" vise à unifier les systèmes de reconnaissance des qualifications professionnelles des professions réglementées (pas seulement les professions libérales, mais aussi artisanales, etc). Cette reconnaissance permet à chaque professionnel d'un Etat membre de l'Union européenne de pouvoir exercer - temporairement ou pas - dans un autre Etat-membre.